

Département de l'Yonne
Arrondissement d'Auxerre

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 22 juin 2023

**VILLE DE
SAINT-
FLORENTIN**

N° 2023_043

Membres en exercice : 26

Conseillers présents à la séance :
19 + 1 pouvoir

Date de publication : 23 juin 2023

Le 22 avril 2023 à 19h00, le Conseil Municipal de SAINT-FLORENTIN s'est réuni en Salle du Conseil de l'Hôtel de ville sous la présidence de Monsieur Yves DELOT, Maire, pour la tenue d'un conseil municipal organisé à la suite de la convocation qui lui a été faite le 16 juin 2023 dans les formes et délais prévus au Code général des collectivités territoriales.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. DELOT, M. MAILLARD
Mme SCHWENTER, M. BIOT, M. PARIGOT, Mme SEUVRE,
Mme WILLEMS, M. TIRARD, Mme DELOT, Mme GRUET,
Mme COUDERT, M. BILLET, Mme ÉTIENNE, M. SERRE,
Mme ROUSSEAU, M. GORNEAU, M. LEFEVRE,
M. PERREIRA-GONCALVES, M. DELECOLLE,

ÉTAIENT EXCUSÉE : Mme BIOT-FLORIMOND, (pouvoir
donné à M. BIOT),

ÉTAIENT ABSENTS : M. LECOMPTE, M. CAMPOS,
Mme GROENTZINGER, Mme GERMAIN, M. LANGLOIS,
Mme LANGLOIS-LENTI,

M. SERRE et M. PERREIRA-GONCALVES ont été désignés
secrétaires de séance en application de l'article L.2121-15 du code
général des collectivités territoriales.

Objet

ÉGLISE DE SAINT FLORENTIN

Restauration Clos et Couvert

Tranche Optionnelle n°2

Visa

Vu le Code général des Collectivités territoriales,

Vu le classement de l'église de Saint Florentin en tant que monument historique (arrêté de 1840),

Vu la loi du 31 décembre 1913 portant sur les monuments historiques complétée et modifiée,

Vu le dispositif d'accompagnement financier de la Direction Régionale aux Affaires Culturelles
Bourgogne Franche-Comté,

Vu le Règlement d'attribution de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local ;

CONSIDÉRANT l'état sanitaire de l'église de Saint Florentin faisant état de plusieurs points de fragilité
dont chutes de pierres, fuites dans les couvertures, fragilité du gros œuvre (dont fissures) ainsi que des
problèmes d'étanchéité et de dysfonctionnement du système d'écoulement des eaux pluviales,

CONSIDÉRANT le projet global de rénovation globale du clos et couvert de l'église de Saint Florentin,

CONSIDERANT les 2 premières tranches de travaux déjà réalisées sur les superstructures du chœur et des façades Nord, Est et sud de ce dernier ainsi que du transept,

Notre commune s'est engagée depuis plusieurs années dans un programme ambitieux de restauration du clos et couvert de notre église.

Le programme qui se déploie sur 5 ans s'articule autour de 4 campagnes de travaux :

Tranche ferme : Superstructure du chœur et de la façade orientale du transept (Nord) (2019-2022)

Tranche optionnelle n°1 : Superstructure du chœur et de la façade orientale du transept (sud) (2022-2023)

Tranche optionnelle n°2 : Couvertures et façade du déambulatoire des chapelles et de la sacristie (Calendrier prévisionnel : 2023-2024)

Une autre campagne pourra, par la suite, être engagée sur la façade ouest de l'église,

Le présent rapport vise à lancer la tranche optionnelle n°2 cette année et à mobiliser les financements publics disponibles.

Le Conseil Municipal à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à lancer les opérations relatives à la réalisation de la tranche optionnelle n°2 telle que décrite ci-dessous

LOTS DE TRAVAUX	DEVIS /ESTIMATION HT
Lot 1 – Maçonnerie – Pierre de taille	421 013,08 €
Lot 2 - Charpente	95 122,48 €
Lot 3 - Couverture	286 768,76 €
Lot 4 - Sculpture	14 950,41 €
Lot 5 - Vitrail	83 228,48 €
Total travaux	901 083,21 €
Maitrise d'œuvre	27 016,64 €
Mission SPS	3 025,75 €
Entretien base vie	11 220,00 €
TOTAL	942 345,60 €

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter les financeurs publics conformément au plan de financement ci-dessous

FINANCEURS	MONTANTS
Etat (DRAC) – 40 %	376 938 €
Etat (DSIL) – 40 %	376 938 €
Fonds propres – 20 %	188 469 €
Total	942 345 €

Envoyé en préfecture le 23/06/2023

Reçu en préfecture le 23/06/2023

Publié le 23/06/2023

ID : 089-218903458-20230622-2023_043-DE



AUTORISE Monsieur le Maire à prendre toutes mesures à l'exécution de cette délibération dont la signature des éventuels avenants aux marchés précédemment signés pour la réalisation des travaux de rénovation du clos et couvert de l'église.

Fait et délibéré en Mairie,
les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
A SAINT-FLORENTIN, le 23 juin 2023

Le Maire, Yves DELOT,

